

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE PAYERNE ET ENVIRONS (ASIPE)



LIVRET D'ACCUEIL

Table des matières

Table des matières	2
Bienvenue au Croc'Bonheur	3
L'ASIPE c'est qui ?	4
Les structures d'accueil parascolaire (UAPE)	4
Croc'Vacances	5
Références pédagogiques et valeurs éducatives	6
Axes pédagogiques	7
Affaires personnelles	8
Informations pratiques	8
Informations - annonces	9
Qui contacter ?	10
Concept 360°	11
Obligation légale d'aviser l'autorité - DGEJ	11
MEMO	12

Bienvenue au Croc'Bonheur

Votre enfant va être accueilli à l'UAPE Croc'Bonheur et nous nous réjouissons de collaborer avec vous.

Notre structure accueille les enfants de 1P à 8P en dehors du temps scolaire dans un cadre sécurisant et convivial.

Ce livret présente les informations essentielles pour faciliter l'organisation du quotidien des familles.

L'UAPE dispose d'une autorisation d'exploiter délivrée par le canton et respecte les normes en vigueur.

En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter.



Christel Joye
Directrice

L'ASIPE c'est qui ?

C'est l'Association Scolaire Intercommunale de Payerne et Environs et elle s'occupe de l'organisation de tout ce qui entoure l'école, notamment les bâtiments, les transports scolaires, les devoirs surveillés, la cantine, la bibliothèque et l'accueil de jour des enfants.

Les structures d'accueil parascolaire (UAPE)

L'ASIPE dispose de **cinq structures d'accueil parascolaire** appelées UAPE (Unités d'Accueil Pour Écoliers).

La mission des UAPE est d'accueillir les enfants dont les parents travaillent, en dehors des temps d'école, en proposant un encadrement éducatif, des activités et un accompagnement dans la vie quotidienne.

Les structures sont les suivantes

Payerne

Croc'Bonheur – 36 places

Croc'Odile – 72 places

Grandcour

Le P'tit Château – 24 places

Corcelles-près-Payerne

Croc'Banquise – 36 places

Granges-Marnand

Ptit'Bosset – 72 places

Croc'Vacances

Croc'Vacances est un accueil proposé pendant certaines vacances scolaires pour les enfants inscrits dans une UAPE de l'ASIPE.

Pendant ces périodes, les enfants de toutes les UAPE sont regroupés sur un seul site à Payerne. Des activités de vacances sont proposées, comme des jeux, des sorties et des moments de détente en groupe.

Les inscriptions se font via le portail Kibe sur le site de l'ARAJ.



Références pédagogiques et valeurs éducatives

L'UAPE Croc'Bonheur s'inspire de différentes approches pédagogiques qui nourrissent la réflexion et les pratiques de l'équipe éducative. Les enfants, les familles et les professionnels participent tous, à leur manière, à faire évoluer notre fonctionnement au quotidien.

Chaque professionnel garde sa personnalité, sa sensibilité et sa manière de travailler, tout en respectant un cadre commun et des valeurs partagées.

Cette diversité est une richesse et nous permet d'offrir un accompagnement adapté aux besoins des enfants.

Nous considérons que chaque personne est unique et mérite d'être écoutée, respectée et reconnue dans son individualité.



Axes pédagogiques

Avoir sa place

Chaque enfant, chaque famille et chaque professionnel doit pouvoir trouver sa place au sein de la structure et se sentir accueilli, respecté et intégré au groupe.

Être écouté / s'écouter

Nous accordons de l'importance à la parole de chacun. Les enfants, les familles et les professionnels peuvent s'exprimer, être entendus et apprendre à écouter les autres.

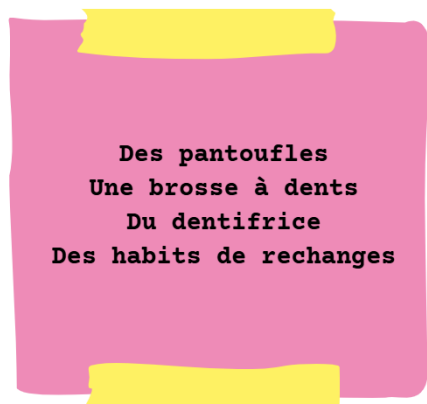
Être reconnu

Chaque personne est unique. Nous respectons l'individualité, le rythme, les compétences et les besoins de chacun, qu'il s'agisse des enfants, des familles ou des professionnels.

Être sécurisé

Nous veillons à offrir un cadre clair, rassurant et bienveillant afin que chacun puisse évoluer en confiance au sein de la structure.

Chaque enfant doit avoir à l'UAPE :



Toutes les affaires doivent être nommées.

Nous vous remercions d'éviter d'apporter des jeux ou jouets personnels. Les doudous et objets de transition sont toutefois les bienvenus, car ils aident votre enfant à se sentir en sécurité et à vivre les transitions plus sereinement.

Informations pratiques

Pour le bien-être de votre enfant, merci de prévoir des vêtements adaptés à la météo, car nous privilégions les activités extérieures en toute saison.

Les enfants accueillis durant le module 1 peuvent prendre leur petit-déjeuner à l'UAPE *jusqu'à 7h45*.

Si vous avez besoin d'un accueil supplémentaire (dépannage) de manière occasionnelle, n'hésitez pas à demander à l'équipe éducative ; nous ferons notre possible pour trouver une solution selon les disponibilités.



Informations - annonces

Merci de prévenir l'UAPE au moins **une semaine à l'avance** pour tout changement concernant la prise en charge ou les absences de votre enfant, par exemple :

- *Changement de cours de gym ou de piscine*
- *Sortie en forêt*
- *Camps*
- *Journée pédagogique*

✦ **À la page suivante**, vous trouverez un tableau indiquant **qui contacter selon la situation**.

Qui contacter ?

MA SITUATION	CONTACT
 ABSENCE DE VOTRE ENFANT • Les absences doivent être annoncées au minimum une semaine à l'avance. • En cas de maladie, l'absence doit être annoncée le jour même avant 8h00.	 ÉQUIPE ÉDUCATIVE  026 660 08 50  079 946 35 60
 DÉPANNAGES / ORGANISATION / AUTORISATION / MÉDICAMENTS • Dépannages occasionnels • Personnes autorisées à venir chercher l'enfant • Autorisation de trajet seul • Médicament à administrer	 ÉQUIPE ÉDUCATIVE  crocbonheur@asipe-broye.ch FORMULAIRES SUR DEMANDE AUPRÈS DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE
 SITUATION FAMILIALE • Séparation • Garde alternée • Changement important dans la famille	 DIRECTION UAPE  026 660 08 50  christel.joye@asipe-broye.ch
 QUESTION, REMARQUE OU INSATISFACTION	 DIRECTION UAPE  christel.joye@asipe-broye.ch
 CHANGEMENT DE FRÉQUENTATION Ajouter ou modifier un module ou un jour de fréquentation	 DIRECTION UAPE  christel.joye@asipe-broye.ch
 RÉSILIATION Résiliation du contrat	 DIRECTION UAPE  christel.joye@asipe-broye.ch
 CONTRATS / REVENUS / FACTURATION	 ARAJ BROYE  info@arajbroye.ch

Pour toutes vos demandes, nous sommes là pour vous aider. N'hésitez pas à nous contacter.

Concept 360°

Le concept 360° vise l'inclusion sociale de chaque enfant dans les écoles « ordinaires ». En tant que structure d'accueil, nous collaborons également à ce concept dans la mesure des moyens qui nous sont attribués.

Obligation légale d'aviser l'autorité - DGEJ

Art. 314 d du code civil suisse

Les UAPE sont tenues d'aviser l'autorité de protection de l'enfant lorsque des indices concrets existent que l'intégrité physique, psychique ou sexuelle de l'enfant est menacée et qu'elles ne peuvent pas remédier à la situation dans le cadre de leur activité.

Une attention est donc portée à la santé des enfants accueillis.

En cas de besoin ou de question, n'hésitez pas à nous solliciter. Le soutien à la parentalité (réfléchir avec vous et vous rediriger le cas échéant) fait partie de nos compétences professionnelles.

Équipe UAPE Croc'Bonheur



026 660 08 50
079 946 35 60



crocbonheur@asipe-broye.ch

Direction UAPE Croc'Bonheur



026 660 08 50



christel.joye@asipe-broye.ch

Direction générale UAPE



026 662 67 91



corinne.magne@asipe-broye.ch

Administration ASIPE



026 662 68 00



info@asipe-broye.ch



<https://www.asipe-broye.ch/parascolaire/uape>